

# Championnat match play 2024

## Règles générales de la compétition.

1. Le Comité Sportif organise à nouveau cette année un championnat du club matchplay réservé aux full members homeclub.

Ce championnat se jouera uniquement **en brut**, en catégories hommes et en catégories dames.

Il y aura deux catégories dames : de 0 à 20,4 et de 20,5 à 36.

Et trois catégories hommes : de 0 à 12,4, de 12,5 à 22,4 et enfin de 22,5 à 36.

Tout compétiteur qui changerait de catégorie en cours de compétition, restera dans la catégorie dans laquelle il était inscrit.

Les inscriptions sur Begolf seront clôturées le jeudi 04 juillet 2024.  
Les matchs de poules se joueront entre le 8 juillet et le 20 septembre.

Les finales se joueront les vendredi 27 et samedi 28 septembre, tenez-en compte lors de votre inscription.

**Tout joueur ou joueuse sortant 1er ou 2ème de sa poule devra être présent les 27-28 septembre. A défaut, il sera forfait pour tous ses matchs de poule.**

2. Pour les 5 catégories, les joueurs seront répartis en poules de 5 joueurs (ou 4 selon le nombre d'inscrits). Chaque joueur rencontrera les 4 (ou 3) autres joueurs de sa poule. Une victoire rapporte 1 point, une défaite 0 point. En cas d'égalité après 9 trous, le match devra se poursuivre jusqu'à ce qu'un vainqueur soit désigné. Tous les matchs se joueront sur 9 trous, sauf les finales sur 18 trous.

3. Les premiers de chaque poule et selon le nombre de poules, le ou les meilleurs deuxièmes seront qualifiés pour les 8èmes de finale (ou ¼ selon le nombre d'inscrits). Les critères de départage sont les suivants:

- Le joueur ayant remporté le plus grand nombre de matchs durant toute la compétition en poule
- Si l'égalité persiste entre deux joueurs, la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
- Le plus grand nombre de ups lors des matchs durant toute la compétition en poule
- Le plus petit nombre de downs lors des matchs durant toute la compétition en poule
- Selon l'hcp du joueur: le plus grand puis le plus petit.
- En dernier lieu, par tirage au sort.

4. Les compétiteurs seront responsables d'établir le jour et l'heure de leurs matchs. Tous les matchs devront être joués entre le 8 juillet et le jeudi 20 septembre. En cas de désaccord ou de problème d'agenda, le Comité Sportif fixera lui-même le jour où le match devra se dérouler.

5. Après chaque match, le gagnant du match est tenu d'envoyer son résultat par mail à l'adresse suivante: [bdgc.capitaine@gmail.com](mailto:bdgc.capitaine@gmail.com) et copie à [president.bdgc@gmail.com](mailto:president.bdgc@gmail.com) . Les résultats seront affichés aux valves du club et sur le site du BDGC sous l'onglet "compétitions".

6. Il est de la responsabilité de chaque compétiteur de connaître et de jouer selon les règles du R&A ainsi que les règles locales du club.